TP - Agent de service médico-social

Contenu de la formation :

Titre Professionnel Agent de Service médico -social

- CCP1 : Réaliser le nettoyage et le bio nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents : locaux, sanitaires communs et chambres
- CCP2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement : Contribuer au service des repas et du linge
- CCP3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé : Accompagner le résident dans ses déplacements, à prendre son repas et à boire

Atelier numérique

- S'emparer de son espace personnel d'apprentissage
- Compétences numériques : mener une recherche et une veille d'information, gérer des données, interagir, partager et publier, développer des documents textuels, protéger les données et la vie personnelle
- Le numérique et le métier d'Agent de service médico-social

Atelier Insertion Professionnelle

- Anticiper et comprendre les problématiques d'insertion
- Stage et emploi durable

Objectifs de la formation :

- Acquérir des compétences techniques et professionnelles
- Valider le titre professionnel ASMS et le SST - Secouriste Sauveteur du travail
- Développer les compétences comportementales nécessaires à la fonction d'Agent de Service Hospitalier / Médico-Social
- Acquérir les compétences numériques générales utiles dans sa vie quotidienne, dans sa recherche d'emploi et spécifiques au métier

Métiers et emplois visés :

- Personnel polyvalent des services hospitaliers
- Assistance auprès d'adultes
- Agent de service hospitalier
- Agent de service hôtelier
- Agent de service logistique
- Agent de service hébergement
- Agent de service intérieur

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi

Méthodes et outils pédagogiques :

La pédagogie utilise l'exposé théorique, la mise en application des thèmes abordés sous forme de travaux dirigés. Mises en application sur des cas concrets liés aux attentes spécifiques du candidat.

Modalités d'enseignement :

Formation partiellement à distance

Durée indicative en centre de formation :

385 heures

Durée indicative en entreprise :

210 heures

Pré-requis :

- Lire/écrire/compter
- Rendre compte à l'oral et à l'écrit de son activité en langue française.
- Avoir une expérience professionnelle dans les services à la personne et/ou une immersion en entreprise préalable et/ou un projet professionnel validé par un prescripteur et/ou une vision éclairée, documentée du métier et de son environnement.
- Bénéficier de capacités physiques cohérentes avec le métier.

Modalités d'admission :

Entretien de motivation

Niveau d'entrée :

Aucun : sans niveau spécifique

Niveau de sortie :

niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

Validations :

- Titre Professionnel Agent de service médico-social
- Certification du Ministère du Travail
- Certificats de compétences: chacun des certificats constitutifs du diplôme peut être validé indépendamment des autres. La validation de l'ensemble des blocs permet de valider la certification
- Certification accessible intégralement ou partiellement par la VAE

Certification :

+ d'informations sur la certification RNCP41365 (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur le lien suivant https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41365/.

Financement :

Financement sur fonds publics
Plan de développement des compétences
Période de reconversion

Tarif de référence :

Financement Région Normandie

Lieu(x) de formation :

Le Havre

Accès aux personnes en situation de handicap (ou PMR) :

Accès PMR compatible avec la réglementation sur les ERP

Prochaines dates :

Nous contacter

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Muriel Le page
Téléphone : 02 35 24 63 42
Courriel : greta-francoise-de-grace@ac-normandie.fr